

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 28 juin 2016

L'an 2016 le vingt huit juin à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Joël LE JEUNE, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 17 juin 2016.

Nombre de membres en exercice : 76 titulaires – 23 suppléants

Présents ce jour : 58 Procurations : 9

Étaient présents :

Mme ABRAHAM Gilberte , Mme BESNARD Catherine , Monsieur CHEREL Olivier (suppléant M. BOITEL Dominique), M. BOURGOIN Jean-Marie , Mme BOURHIS Thérèse , M. BOURIOT François , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CANEVET Fabien , Mme CHARLET Delphine , M. COENT André , M. COIC Alain , Mme CORVISIER Bernadette , M. DRONIOU Paul , M. EGAULT Gervais , Mme FEJEAN Claudine , Mme FICOT Nicole , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , Mme HERVE Thérèse , M. KERAUDY Jean-Yves , M. KERNEC Gérard , M. KERVAON Patrice , M. LAMANDE Jean Claude , M. LE BIHAN Paul , M. LE BUZULIER Jean Claude , Mme LE CORRE Marie-José , M. LE FUSTEC Christian , M. LE GUEVEL Jean-François , M. LE JEUNE Joël , Mme LE PLATINEC Denise , M LEMAIRE Jean François , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , M. L'HOTELLIER Bertrand , M. MERRER Louis (Suppléant Mme LUCAS Catherine), M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MEHEUST Christian , M; MORVAN Jean Pierre , Mme NIHOARN Françoise , M. OFFRET Maurice , M. PEROCHE Michel , M. PIOLOT René , M. PRAT Jean René , M. PRAT Marcel , M. PRAT Roger , Mme PRAT-LE MOAL Michelle , M. QUILIN Gérard , M. ROBERT Eric , M. ROUSSELOT Pierrick , Mme SABLON Hélène , M. SEUREAU Cédric , M. SOL-DOURDIN Germain , M. TERRIEN Pierre , M. VANGHENT François , Mme VIARD Danielle , M. WEISSE Philippe , Mme LE LOEUFF Sylvie

Procurations :

Mme COSQUER Doudja à M. BOURIOT François, Mme HAMON Annie à M. LEON Erven, M. HUNAUT Christian à M. ROBERT Eric, Mme LE MEN Françoise à M. SEUREAU Cédric, M. MENOUE Jean-Yves à M. LE JEUNE Joël, Mme PAYET LE MEUR Guénaëlle à M. KERVAON Patrice, Mme PONTAILLER Catherine à M. KERAUDY Jean-Yves, M. PRIGENT François à M. COENT André, M. ROPARTZ Christophe à M. PIOLOT René

Étaient absents excusés :

M. DROUMAGUET Jean, M. FAIVRE Alain, M. JEGOU Jean-Claude, M. LE BRAS Jean-François, Mme LE GALL Linda, M. LE GALL Jean-François, Mme MALEGOL Julie, M. ROBIN Jacques, M. STEUNOU Philippe

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. SEUREAU Cédric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Assainissement Collectif: Zonage de l'assainissement collectif de la commune de Trébeurden

CONSIDERANT Que la compétence assainissement collectif a été transférée par les communes à Lannion-Trégor Agglomération le 1^{er} janvier 2011. La communauté d'agglomération est par conséquent compétente pour l'établissement des zonages d'assainissement.

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, la commune de Trébeurden souhaite réaliser une révision de son zonage d'assainissement. L'étude pour cette révision a été confiée au cabinet d'études DCI Environnement.

Trébeurden possède une station d'épuration de type Boues Activées. Mise en service en 1981, sa capacité est de 8000 EH.

Le réseau de collecte, de type séparatif, présente un linéaire de près de 38 000 m en gravitaire et 4 490 m de refoulement, qui achemine les effluents à la station d'épuration située au lieu-dit Trovern Bihan.

Les principales caractéristiques du projet de zonage sont les suivantes :

- Les zones du bourg déjà placées en assainissement collectif (9ha en

zone U et 1,2ha en zone UD) conservent ce classement

- Les zones à urbaniser déjà placées en assainissement collectif conservent également ce classement
- Un secteur à urbaniser situé rue de Bihit passe en zone assainissement collectif (environ 47 nouveaux logements à terme)
- Le «Champ Blanc» passe en zone Assainissement collectif

La station a les capacités de traitement suffisantes pour assurer cette charge organique supplémentaire. Les raccordements prévus n'entraîneront pas de dépassement de la capacité de traitement de la station, ni de dégradation de la qualité du rejet.

D'importants travaux sont prévus sur la station au niveau de sa capacité hydraulique, consistant principalement en la création d'un nouveau clarificateur et en la mise en place d'une filière boues. Les problèmes rencontrés actuellement en période de pluie et de nappe haute seront ainsi résolus.

CONSIDERANT Le projet de territoire 2015-2020 « l'avenir ensemble ! » adopté le 30/06/2015 ;

CONSIDERANT L'avis favorable de la commission n°3 en date du 26 mai 2016

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

APPROUVER le projet de zonage de la commune de Trébeurden

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à soumettre le plan de zonage d'assainissement à enquête publique et demander la nomination d'un commissaire enquêteur auprès du tribunal administratif, et à signer tout document relatif à ce dossier

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité par télétransmission le 07 JUIL. 2016
Publiée et affichée le 07 JUIL. 2016

LE PRÉSIDENT,
Joël LE JEUNE



LE PRÉSIDENT,
Joël LE JEUNE

